

Propositions de KPI relatifs à la stratégie « Women in Digital »



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50


1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0314.595.348

 0800 120 33 (numéro gratuit)

 facebook.com/SPFEco

 [@SPFEconomie](https://twitter.com/SPFEconomie)

 linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)

 instagram.com/spfec0

 youtube.com/user/SPFEconomie

 <https://economie.fgov.be>

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50

1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

1.	Contexte.....	5
2.	Élaboration de propositions de KPI	5
2.1.	Point de départ.....	5
2.2.	Propositions de KPI sur base des objectifs stratégiques.....	5
2.3.	Soumission des propositions de KPI au groupe de travail national WiD	5
2.4.	Soumission des propositions de KPI aux institutions compétentes.....	6
2.5.	Panorama des KPI établis.....	6
2.6.	Autres enseignements	8
3.	Méthodologie.....	8
3.1.	Définition des contours de certaines notions et approches	8
3.1.1.	Qu'entend-on par secteur TIC / numérique en Belgique ?	8
3.1.2.	Qu'entend-on par professions TIC / numériques en Belgique ?.....	8
3.1.3.	Qu'entend-on par diplômes TIC / dans le secteur numérique en Belgique ? ...	9
3.2.	Biais liés aux choix des méthodes de catégorisation	9
3.2.1.	Biais liés aux codes NACE-BEL	9
3.2.2.	Biais liés à la classification des diplômes TIC	9
3.3.	Enquête sur les forces de travail de Statbel	10
3.4.	Statbel DataLab.....	11
3.5.	Rapports de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes sur l'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique.....	11
3.6.	L'enquête TIC auprès des ménages et des individus de Statbel.....	13
3.6.1.	Différents niveaux d'instruction.....	13
3.6.2.	Différents niveaux de compétences numériques	13
3.6.3.	Notion de personne senior.....	14
4.	Mesurabilité des propositions de KPI	14
4.1.	KPI réalisables.....	14
4.2.	KPI irréalisables	14
4.2.1.	Échantillon non représentatif via l'enquête sur les forces du travail de Statbel	14
4.2.2.	Données non agrégeables	15
4.2.3.	Données non disponibles.....	15
4.2.4.	Absence de réaction de certaines institutions sollicitées	16
4.3.	Objectifs et sous-objectifs pour lesquels aucune proposition n'a été dégagée	16
5.	Conclusion	17
6.	Annexes.....	18

Liste des tableaux

Tableau 1. Aperçu des KPI pour la stratégie Women in Digital	6
Tableau 2. 3 KPI selon l'enquête sur les forces de travail de Statbel.....	10
Tableau 3. KPI selon le Statbel DataLab.....	11
Tableau 4. KPI selon l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes	11
Tableau 5. Codes NACE à deux chiffres.....	12
Tableau 6. 3 KPI selon l'enquête de Statbel	13
Tableau 7. Objectifs stratégiques sans KPI en raison d'un échantillon non représentatif	14
Tableau 8. Objectifs stratégiques sans KPI en raison de données non agrégeables	15
Tableau 9. Objectifs stratégiques sans KPI en raison de données non disponibles	15
Tableau 10. Objectifs pour lesquels aucun KPI n'a été proposé	16
Tableau 11. Liste des codes NACE-BEL repris dans cette étude pour catégoriser le secteur numérique en Belgique.....	18
Tableau 12. Liste des emplois repris dans cette étude pour catégoriser les emplois du secteur numérique en Belgique.....	18
Tableau 13. Liste des études reprises dans cette étude pour catégoriser les diplômés dans le secteur numérique en Belgique.....	19
Tableau 14. Niveaux de compétences numériques prises en compte dans l'enquête TIC auprès des ménages et des individus de Statbel	20

1. Contexte

Dans le but de renforcer l'inclusion des femmes dans le secteur numérique, la stratégie nationale et intersectorielle « Women in Digital » (ci-après WiD) a été adoptée et signée en 2021 par les gouvernements fédéral, flamand, wallon, bruxellois et germanophone. Ce plan vise à doter la Belgique d'une stratégie cohérente qui favorise la coordination et la synergie entre les différentes initiatives prises en matière de promotion des femmes dans les STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) et les TIC (technologies de l'information et de la communication). Et cela à tous les niveaux de pouvoir dans notre pays.

Le SPF Economie a été chargé de réunir les partenaires concernés par la mise en œuvre de cette stratégie, et de coordonner les différentes initiatives développées par ceux-ci.

C'est ainsi qu'au cours de ces trois dernières années, le SPF Economie (Team Inclusion numérique) s'est investi dans la mise en place d'un cadre général, et d'un groupe de travail national, composé de partenaires publics et privés. Objectif : soutenir la mise en œuvre de la stratégie WiD. Ce groupe de travail est devenu un réseau solide dont l'objectif commun est de développer des initiatives visant à concrétiser les cinq objectifs de la stratégie WiD.

2. Élaboration de propositions de KPI

À mi-parcours de la mission de coordination et d'information qui a été confiée au SPF Economie, le groupe de travail a eu l'idée **d'établir des KPI (key performance indicators, ou indicateurs clés de performance)**. Ces KPI allaient permettre d'évaluer la situation des femmes dans le numérique au regard des objectifs définis dans la stratégie WiD.

2.1. Point de départ

Proposer des indicateurs quantitatifs qui soient :

- pertinents ;
- mesurables ;
- réalisables.

En parallèle, concernant la mesurabilité, il est apparu essentiel de disposer de sources de données pertinentes et fiables de la part d'institutions compétentes, et de pouvoir les évaluer temporellement.

2.2. Propositions de KPI sur base des objectifs stratégiques

Chaque objectif et sous-objectif de la stratégie WiD a été passé en revue. Pour chacun d'entre eux, une réflexion a été entamée afin de pouvoir y lier un indicateur.

2.3. Soumission des propositions de KPI au groupe de travail national WiD

Une première ébauche a été présentée au groupe de travail lors de la réunion du 22 juin 2023.

Un accès au document contenant les propositions de KPI a été envoyé à l'ensemble des partenaires via un lien SharePoint. Objectif : recueillir leur feedback sur la pertinence et la faisabilité de ces propositions.

Sur la base du feedback reçu, une version consolidée du document a été présentée lors de la réunion du 19 octobre 2023.

2.4. Soumission des propositions de KPI aux institutions compétentes

Afin d'affiner et d'étayer les propositions de KPI, nous les avons également soumises aux institutions disposant de données chiffrées afin de connaître la faisabilité et la mesurabilité de ces propositions.

Différents échanges ont eu lieu durant l'été 2023 avec les interlocuteurs suivants : Statbel, la Banque-Carrefour des Entreprises, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté flamande, la Communauté germanophone, le Forem, Actiris, VDAB, ADG, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, la Fondation Roi Baudouin, l'Agence du Numérique, Agoria et le projet scientifique Dynam.

À ce jour, certains de ces échanges sont toujours en cours pour la récolte de données statistiques.

2.5. Panorama des KPI établis

Grâce aux échanges avec les différentes parties prenantes et institutions compétentes, nous avons pu dresser les tableaux et résumé ci-dessous :

Tableau 1. Aperçu des KPI pour la stratégie Women in Digital

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI	État
1.	Veiller à ce que davantage de femmes obtiennent leur diplôme dans le secteur numérique	Suivre annuellement le nombre et/ou le pourcentage de femmes ayant obtenu un diplôme TIC dans les universités et les hautes écoles	réalisable
1.1	Éveiller l'intérêt pour le numérique dès la petite enfance (< 6 ans)	Pas de proposition dégagée	
1.2	Soutenir la curiosité et l'apprentissage des compétences numériques en primaire (6 à 12 ans)	Pas de proposition dégagée	
1.3	Faire des compétences numériques une réalité quotidienne de l'adolescente (de 12 à 18 ans)	Mesurer annuellement le niveau général de la cible sur la plateforme PIX	pas réalisable
1.4	Favoriser le choix de formations TIC/STEM dans les universités et hautes écoles (17 - 18 ans)	Comparer le nombre d'étudiantes inscrites dans les programmes d'études supérieures en TIC avec le nombre d'étudiantes qui ont obtenu leur diplôme à la fin du parcours académique	pas réalisable
		Comparer le nombre de filles ayant obtenu un diplôme CESS dans une filière TIC dans l'enseignement secondaire avec le nombre de filles suivant une filière TIC dans les universités et les hautes écoles	pas réalisable
2.	Favoriser l'intégration des femmes dans le monde du travail numérique et/ou dans le secteur numérique	Mesurer le pourcentage de femmes employées dans le secteur numérique en Belgique	réalisable
		Mesurer le pourcentage de femmes exerçant une profession TIC	réalisable
		Suivre le pourcentage de femmes en réorientation professionnelle vers le secteur numérique en Belgique	pas réalisable
2.1	Favoriser le recrutement des femmes dans le secteur numérique et les emplois exigeant des compétences numériques	Suivre le pourcentage de femmes recrutées pour des emplois dans le secteur numérique via Actiris, le FOREM, VDAB, ADG	pas réalisable
		Suivre le pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans les entreprises du secteur numérique	pas réalisable

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI	État
2.2	Faciliter une (ré)orientation professionnelle tenant compte des besoins d'une société de plus en plus digitalisée	Pas de proposition dégagée	
2.3	Favoriser l'entrepreneuriat féminin dans le secteur numérique ou dans des secteurs exigeant des compétences numériques	Suivre le pourcentage de femmes qui enregistrent une activité dans le secteur numérique auprès de la BCE	réalisable
3.	Favoriser le maintien des femmes dans le secteur numérique	Mesurer le taux annuel de rétention des femmes employées dans le secteur numérique	pas réalisable
3.1	Promouvoir un cadre de travail inclusif	Pas de proposition dégagée	
3.2	Être formée tout au long de la vie active	Suivre le nombre annuel de femmes bénéficiant d'un congé-éducation	pas réalisable
		Suivre le nombre de femmes bénéficiant de chèques-formation via leur entreprise	pas réalisable
3.3	Trouver un équilibre vie professionnelle - vie privée et réduire l'écart salarial	Suivre l'évolution de l'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique	réalisable
3.4	Être inspirée par la réussite d'autres femmes dans le domaine et faire partie d'une communauté de pairs	Pas de proposition dégagée	
4.	Construire de nouvelles images	Pas de proposition dégagée	
4.1	En assurant la présence des femmes dans le numérique sur écran et hors écran	Pas de proposition dégagée	
4.2	Sensibilisation : organiser des événements et campagnes de communication spécifiques	Pas de proposition dégagée	
4.3	Collaborer avec le secteur privé	Pas de proposition dégagée	
5.	Éliminer l'écart de genre dans les groupes-cibles spécifiques	Pas de proposition dégagée	
5.1	Groupes vulnérables	Suivre le pourcentage de femmes avec un faible niveau d'éducation n'ayant jamais utilisé internet	réalisable
		Suivre l'évolution des compétences numériques des femmes avec un faible niveau d'éducation	réalisable
		Suivre l'évolution des compétences numériques chez les femmes seniors	réalisable
		Suivre le nombre de femmes seniors qui fréquentent/assistent à des formations dans les EPN	Pas réalisable
5.2	Promouvoir la diversité culturelle dans le secteur technologique et promouvoir ce secteur auprès des femmes issues de la diversité	Pas de proposition dégagée	
5.3	Favoriser une remise à niveau des entrepreneuses et femmes de direction (reskilling/upskilling)	Suivre le nombre d'entreprises numériques ayant proposé une formation numérique (interne ou externe) à leurs employés cadres	pas réalisable
		Suivre les femmes cadres ayant bénéficié d'un congé-éducation au sein de leur entreprise pour suivre une formation numérique	pas réalisable
		Suivre le nombre de femmes cadres ayant bénéficié de chèques-formation via leur entreprise pour suivre une formation numérique	pas réalisable

Source : SPF Economie.

Il y a donc 22 objectifs et sous-objectifs stratégiques au total comme point de départ pour l'établissement de propositions de KPI.

- Pour onze d'entre eux, nous n'avons pu dégager aucune proposition ;
- Pour les onze autres, 21 propositions de KPI ont été établies (avec parfois plusieurs propositions pour un même objectif ou sous-objectif stratégique).

Sur ces 21 propositions de KPI :

- huit se sont avérées réalisables ;
- treize se sont avérées irréalisables.

Tous ces éléments seront abordés en détail au point 4 « Mesurabilité des propositions de KPI » de ce rapport.

2.6. Autres enseignements

Il est également ressorti de ces échanges avec les différentes institutions compétentes que :

- les codes NACE-BEL constituent une référence commune pour la plupart des données pertinentes pour notre objectif ;
- dans le cadre de nos besoins, il est nécessaire de définir en amont les contours de certaines notions et de fixer certaines approches ;
- certains biais découleront des approches choisies.

Ces approches et biais seront détaillés dans le point 3 « Méthodologie » suivant.

3. Méthodologie

3.1. Définition des contours de certaines notions et approches

À l'examen de la stratégie WiD, on s'aperçoit que certains concepts ont besoin d'être définis et certains postulats posés.

3.1.1. Qu'entend-on par secteur TIC / numérique en Belgique ?

Les entreprises en Belgique sont catégorisées via les codes NACE-BEL. La NACE-BEL est le cadre de référence pour la production et la diffusion des statistiques relatives aux activités économiques en Belgique.

Il y a en Belgique une absence de classification harmonisée pour le secteur numérique. De ce fait, et dans le cadre de la mesure de nos propositions de KPI, nous avons opté pour les codes repris au niveau européen. On retrouve ces codes européens dans les différentes études et statistiques relatives à la démographie des entreprises liées au secteur TIC (nomenclature OCDE). Le secteur a évolué mais pour le moment, ce sont encore ces codes qui sont utilisés. Nous proposons donc qu'ils puissent servir de base, quitte à les adapter ou à les affiner davantage par la suite. L'aperçu de ces codes se trouve en annexe (tableau 1) et sur la [page web du SPF Economie dédiée au secteur TIC en Belgique](#).

3.1.2. Qu'entend-on par professions TIC / numériques en Belgique ?

L'Organisation internationale du travail (OIT) a développé une structure standardisée pour classer et catégoriser les différents types de professions et de métiers à l'échelle mondiale. Les professions sont ainsi catégorisées via la nomenclature International Standard Classification of Occupations (ISCO).

Sur base de cette nomenclature et dans le cadre de la mesure de nos propositions de KPI, nous avons sélectionné une série d'emplois tant TIC que STEM pour deux raisons :

- le secteur numérique englobe – entre autres – ces deux domaines ;
- l'un des sous-objectifs stratégiques se focalise sur ces deux thématiques.

Par ailleurs, nous avons opté à la fois pour des professions intermédiaires (techniciens) ; et pour des professions impliquant des travailleurs hautement qualifiés (spécialistes). L'aperçu de ces emplois est repris en annexe (tableau 2).

Dans ses études statistiques en la matière, Eurostat se base également sur des codes ISCO et se concentre sur les personnes qui occupent la fonction de « spécialiste TIC ». Il s'agit de travailleurs capables de développer, exploiter et maintenir des systèmes TIC, et pour qui les TIC constituent la majeure partie de leur travail.

Nous avons souhaité élargir le spectre des rôles et des professions. Pour cela, nous avons inclus d'autres fonctions ainsi que d'autres spécialités traditionnellement associées au domaine des STEM et dans lesquelles les femmes sont également sous-représentées.

De ce fait, certaines des données relatives aux « spécialistes TIC » se croisent mais ne se recoupent pas pleinement.

Vous trouverez à titre informatif les codes ISCO utilisés par Eurostat en surbrillance jaune dans le tableau 2 en annexe. Notre liste comporte 26 codes en plus des 24 codes communs.

3.1.3. Qu'entend-on par diplômes TIC / numériques en Belgique ?

Dans le cadre de la mesure de nos propositions de KPI, nous devons déterminer quels diplômes sont considérés comme des diplômes TIC. Pour cela, nous nous sommes basés sur la nomenclature CITE (ou ISCED pour International Standard Classification of Education). C'est une classification des différents niveaux d'éducation qui peut s'appliquer à tous les pays.

Au niveau du domaine d'études, nous nous sommes focalisés ici sur les diplômes de la classification ISCED « 06 - Technologies de l'information et de la communication (TIC) ». L'aperçu de ces diplômes est repris en annexe (tableau 3).

3.2. Biais liés aux choix des méthodes de catégorisation

3.2.1. Biais liés aux codes NACE-BEL

Les codes NACE-BEL donnent une vision restreinte du « secteur numérique ». Par exemple, une personne faisant de la modélisation 3D dans une entreprise de construction sera reprise dans le secteur de la construction. Elle ne sera donc pas reprise dans les statistiques liées au numérique.

À l'inverse, une personne employée dans une société informatique et occupant un poste administratif ne nécessitant pas de compétences numériques particulières sera considérée comme travaillant dans le secteur numérique.

Comme expliqué précédemment, nous avons opté pour les codes repris au niveau européen dans les différentes études et statistiques relevant du domaine des TIC.

3.2.2. Biais liés à la classification des diplômes TIC

La classification ISCED « 06 - Technologies de l'information et de la communication (TIC) » englobe de nombreuses filières liées aux TIC, mais toutes les filières relatives aux TIC ne relèvent pas de cette catégorie.

Par exemple :

- l'ingénierie électronique et informatique relève de la classification ISCED « 07 - Ingénierie, industries de transformation et construction » ;
- la bio-informatique relève de la classification ISCED « 05 - Sciences naturelles, mathématiques et statistiques » ;

- l'ingénierie commerciale en informatique de gestion relève de la classification ISCED « 04 - Affaires, administration et droit ».

Afin d'avancer, nous avons néanmoins décidé dans un premier temps de prendre comme base de travail cette classification ISCED « 06 - Technologies de l'information et de la communication (TIC) ».

3.3. Enquête sur les forces de travail de Statbel

Parmi les huit KPI réalisables, trois ont pu être mesurés via l'enquête sur les forces de travail de Statbel :

Tableau 2. 3 KPI selon l'enquête sur les forces de travail de Statbel

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI
1.	Veiller à ce que davantage de femmes obtiennent leur diplôme dans le secteur numérique	Suivre annuellement le nombre et/ou le pourcentage de femmes ayant obtenu un diplôme TIC dans les universités et les hautes écoles
2.	Favoriser l'intégration des femmes dans le monde du travail numérique et/ou dans le secteur numérique	Mesurer le pourcentage de femmes employées dans le secteur numérique en Belgique
		Mesurer le pourcentage de femmes exerçant une profession TIC

Source : SPF Economie.

L'enquête sur les forces de travail (EFT) est une enquête socio-économique par sondage menée auprès des ménages. Son but principal est de classer la population en âge de travailler (quinze ans et plus) en trois groupes : personnes occupées, chômeurs et inactifs. L'enquête fournit ensuite des données descriptives et explicatives sur chacune de ces catégories. Cette enquête est également réalisée dans les autres États membres de l'UE et est coordonnée par EUROSTAT, le service statistique de l'Union européenne. Le but est d'obtenir des informations comparables au niveau européen.

Les informations sont recueillies via des d'entretiens en face-à-face pour la première interrogation. Depuis 2017, trois enquêtes de suivi (plus courtes), qui peuvent être menées par téléphone ou via internet, suivent cette première interrogation.

Chaque année, environ 34.000 ménages belges uniques participent à cette enquête.

En moyenne, le taux de réponse à la première interrogation est de 68 %, et se situe entre 90 % et 95 % pour les enquêtes de suivi.

Rendez-vous sur [le site web de Statbel](#) pour trouver davantage d'information à propos de l'EFT.

3.4. Statbel DataLab

Un des huit KPI réalisables a pu être mesuré via le Statbel DataLab.

Tableau 3. KPI selon le Statbel DataLab

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI
2.3	Favoriser l'entrepreneuriat féminin dans le secteur numérique ou dans des secteurs exigeant des compétences numériques	Suivre le pourcentage de femmes qui enregistrent une activité dans le secteur numérique auprès de la BCE

Source : SPF Economie.

Sous le nom de Statbel DataLab, l'office belge de statistique publie de nouvelles statistiques, méthodes et sources de données en version bêta. Toutes ces données ont permis le calcul du nombre d'entrepreneuses dans le secteur numérique par rapport au nombre total d'entrepreneuses.

Dans le cas présent, le terme « entrepreneur » désigne un indépendant (et non un aidant) ayant une fonction de fondateur, d'administrateur ou de gérant d'entreprise belge.

L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) publie le nombre d'indépendants individuels actifs en Belgique. Ils sont répartis en huit catégories selon la nature de l'activité combinée à la qualité d'indépendant. Fin 2021, le nombre total d'indépendants était de 1.230.419.

La Banque Carrefour de la sécurité sociale¹ (BCSS) fournit à Statbel les listes de ces mêmes indépendants individuels avec leur ID-Demo pour les quatre trimestres d'une année. Statbel utilise le quatrième trimestre de chaque année. Fin 2021, le nombre total était de 1.223.374, soit une couverture de 99 % par rapport à l'INASTI.

Dans la liste des fonctions de la BCE, les fonctions 00001 (fondateur personne physique) ; 10002 (administrateur) ; et 10006 (gérant), qui n'ont pas été cessées à la fin d'une année, sont sélectionnées.

Davantage d'information sur la méthodologie de recensement des entrepreneurs via le Statbel DataLab sont disponibles [sur le site de Statbel](#).

3.5. Rapports de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes sur l'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique

Un des huit KPI réalisables concerne l'évolution de l'écart salarial entre les femmes et les hommes et a pu être mesuré via les travaux exploratoires de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Tableau 4. KPI selon l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI
3.3	Trouver un équilibre vie professionnelle – vie privée et réduire l'écart salarial	Suivre l'évolution de l'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique

Source : SPF Economie.

¹ La BCSS reprend chaque identifiant unique attribué à un indépendant dans le cadre de la gestion des données démographiques et administratives en Belgique. Cet identifiant est utilisé pour anonymiser et relier des informations personnelles tout en préservant la confidentialité des données.

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes publie chaque année les chiffres relatifs à l'écart salarial sur base des données de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). Tous les quatre ans, l'Institut publie un rapport plus étendu qui porte sur la totalité des indicateurs. Le rapport étendu est en grande partie basé sur l'[enquête sur la structure et la répartition des salaires](#) de Statbel.

La formule de base qui permet de calculer l'écart salarial est la différence entre le salaire annuel brut moyen des hommes et le salaire annuel brut moyen des femmes. Cette différence est exprimée en pourcentage du salaire annuel brut moyen des hommes :

$$\frac{\text{salaire moyen des hommes} - \text{salaire moyen des femmes}}{\text{salaire moyen des hommes}}$$

Ces salaires annuels bruts sont calculés d'une part sur base des postes de travail, et d'autre part sur base des équivalents temps plein.

Dans le premier cas, il s'agit de ce que les femmes et les hommes gagnent en moyenne sur une année. Dans le second cas, ce montant est corrigé pour les différences dans la durée de travail, et le calcul a lieu sur base d'un salaire annuel brut moyen théorique. L'une des principales différences de genre sur le marché du travail concerne la durée de travail moyenne.

Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel, et les femmes qui travaillent à temps plein prestent en moyenne moins d'heures que les hommes qui travaillent à temps plein. Ce qui a évidemment un impact important sur ce que les femmes gagnent en moyenne.

Dans le cadre de ce présent travail, nous nous sommes basés sur le deuxième cas de figure, à savoir le montant corrigé sur base des équivalents temps plein.

Pour cet indicateur, nous nous sommes penchés sur l'écart salarial entre les femmes et les hommes exclusivement pour le secteur numérique.

Cependant, les chiffres obtenus via l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes reposent sur des codes NACE à deux chiffres. Or, les codes NACE pour le secteur numérique que nous avons définis au point 3.1.1 sont pour la plupart à trois chiffres.

Nous avons donc centré notre attention sur les codes NACE repris dans le tableau ci-dessous, pour cet indicateur uniquement :

Tableau 5. Codes NACE à deux chiffres

Code NACE à deux chiffres	Intitulé	Code superflu du fait de la structure à deux chiffres au lieu de trois *
Code 58	Édition	581 Édition de livres et de périodiques et autres activités d'édition
Code 61	Télécommunications	Néant
Code 62	Programmation, conseil et autres activités informatiques	Néant
Code 63	Services d'information	639 autres services d'information

Source : SPF Economie.

* **À titre d'exemple explicatif** : au point 3.1.1, dans notre définition du secteur numérique, nous avons sélectionné le code NACE à trois chiffres « Édition de logiciels (58.2) ». Dans le cadre des chiffres obtenus via l'Institut, les codes NACE sont à deux chiffres. Le code 58.2 devient donc 58. Or, ce code 58 englobe aussi toutes les entreprises reprises sous le code 58.1 « Édition de livres et de périodiques et autres activités d'édition ». Ce code 58.1 ne nous intéressait pas à la base, mais a quand même été intégré dans les calculs déterminant l'écart salarial.

3.6. L'enquête TIC auprès des ménages et des individus de Statbel

Parmi les huit KPI réalisables, trois ont pu être mesurés via l'enquête TIC auprès des ménages et des individus :

Tableau 6. 3 KPI selon l'enquête de Statbel

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI
5.1	Groupes vulnérables	Suivre le pourcentage de femmes avec un faible niveau d'éducation n'ayant jamais utilisé internet
		Suivre l'évolution des compétences numériques des femmes avec un faible niveau d'éducation
		Suivre l'évolution des compétences numériques chez les femmes seniors

Source : SPF Economie.

En Belgique l'enquête TIC auprès des ménages et des individus est organisée par Statbel.

Elle est réalisée auprès des ménages non-collectifs (excluant donc les ménages collectifs tels que les maisons de retraite, les prisons, les casernes, les communautés religieuses, les foyers pour étudiants, les orphelinats, etc.) comptant au moins une personne âgée entre 16 et 74 ans. Le principal but de cette enquête est d'établir des statistiques et des indicateurs concernant l'utilisation des TIC et d'internet par les ménages et les individus.

L'enquête sur l'utilisation des TIC auprès des ménages et des individus a été associée à l'enquête sur les forces de travail (EFT) sous la forme d'un module spécial TIC et internet.

Une même personne du ménage est désignée de façon aléatoire. Elle répond ensuite à toutes les questions, tant celles concernant la situation du ménage que celles consacrées à sa situation individuelle.

Pour cette enquête, le taux de réponse se situe à 67 % des ménages ayant participé à l'enquête EFT. Par rapport à l'échantillon initial brut, le taux de réponse s'élève à 45 %.

3.6.1. Différents niveaux d'instruction

Commençons par définir quelques notions en lien avec cette enquête TIC auprès des ménages et des individus. Les personnes ayant un niveau d'instruction faible sont les personnes qui détiennent au mieux un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. Les personnes ayant un niveau d'instruction moyen ont obtenu au mieux un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Les personnes ayant un niveau d'instruction élevé ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

3.6.2. Différents niveaux de compétences numériques

L'enquête TIC auprès des ménages et des individus se base sur cinq dimensions pour évaluer le degré de compétences numériques :

- l'information et la compréhension des données (data literacy) (DSK_IDL)
- la communication et la collaboration (DSK_CC)
- la création de contenu numérique (DSK_DCC)
- la sécurité (DSK_S)
- la résolution de problèmes (DSK_PS)

Chaque dimension comporte une liste de tâches. En fonction de l'aptitude à les réaliser, un score de compétences numériques total est calculé (DSK).

Ce score de compétences numériques est subdivisé en trois catégories :

- aucune compétence numérique
- compétences numériques basses
- compétences numériques de base ou avancées

La liste des tâches par dimension ainsi que la subdivision du score total sont détaillées en annexe (tableau 4).

3.6.3. Notion de personne senior

L'enquête TIC auprès des ménages et des individus distingue trois catégories d'âge dans ses analyses genrées :

- les 16-24 ans
- les 25-54 ans
- les 55-74 ans

Dans le cadre de notre indicateur « Suivre l'évolution des compétences numériques chez les femmes seniors », nous entendons donc par « senior » toute personne âgée entre 55 et 74 ans.

4. Mesurabilité des propositions de KPI

4.1. KPI réalisables

Un [aperçu des KPI réalisables](#) se trouve dans les tableaux et les graphiques sur le site web du SPF Economie.

4.2. KPI irréalisables

Parmi les propositions de KPI imaginées, treize se sont révélées irréalisables.

Ce point en expose les principales entraves.

4.2.1. Échantillon non représentatif via l'enquête sur les forces du travail de Statbel

Tableau 7. Objectifs stratégiques sans KPI en raison d'un échantillon non représentatif

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI
2.	Favoriser l'intégration des femmes dans le monde du travail numérique et/ou dans le secteur numérique	Suivre le pourcentage de femmes en réorientation professionnelle vers le secteur numérique en Belgique
		Suivre le pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans les entreprises du secteur numérique
3.	Favoriser le maintien des femmes dans le secteur numérique	Mesurer le taux annuel de rétention des femmes employées dans le secteur numérique

Source : SPF Economie.

Pour les propositions de KPI ci-dessus, il n'a pas été possible de fournir une estimation fiable à partir de l'enquête EFT par sondage.

Trop peu d'observations ont été faites dans les échantillons pour ces situations et il n'a donc pas été possible de réaliser une extrapolation fidèle.

Néanmoins, nous sommes en contact avec le projet Dynam afin de voir si ces indicateurs pourraient être évalués via d'autres sources de données.

Le projet Dynam est basé sur une collaboration entre l'ONSS et HIVA-KU Leuven. Son objectif est de produire des chiffres relatifs aux tendances du marché de l'emploi.

Plus d'information disponible sur le [site internet dédié au projet Dynam](#).

4.2.2. Données non agrégables

Tableau 8. Objectifs stratégiques sans KPI en raison de données non agrégables

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI
1.4	Favoriser le choix de formations TIC/STEM dans les universités et hautes écoles (17 - 18 ans)	Comparer le nombre de filles ayant obtenu un diplôme CESS dans une filière TIC dans l'enseignement secondaire avec le nombre de filles suivant une filière TIC dans les universités et les hautes écoles
2.1	Favoriser le recrutement des femmes dans le secteur numérique et les emplois exigeant des compétences numériques	Suivre le pourcentage de femmes recrutées pour des emplois dans le secteur numérique via Actiris, le FOREM, VDAB, ADG
3.2	Être formée tout au long de la vie active	Suivre le nombre annuel de femmes bénéficiant d'un congé-éducation
		Suivre le nombre de femmes bénéficiant de chèques-formation via leur entreprise

Source : SPF Economie.

La faisabilité des quatre KPI repris dans le tableau ci-dessus a été compromise par un besoin en données qui requerrait à chaque fois plusieurs intervenants.

Plus une proposition nécessite la mise en commun d'informations, plus la compilation des différentes sources de données est difficile :

- d'une part parce que les différents intervenants ne répertorient pas les mêmes informations ;
- d'autre part parce que dès qu'une source fait défaut, la consolidation des données n'est pas réalisable.

Faute de possibilité d'harmonisation des données, ces quatre propositions de KPI ont donc dû être écartées.

4.2.3. Données non disponibles

Tableau 9. Objectifs stratégiques sans KPI en raison de données non disponibles

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI
1.3	Faire des compétences numériques une réalité quotidienne de l'adolescente (de 12 à 18 ans)	Mesurer annuellement le niveau général de la cible sur la plateforme PIX
1.4	Favoriser le choix de formations TIC/STEM dans les universités et hautes écoles (17 - 18 ans)	Comparer le nombre d'étudiantes inscrites dans les programmes d'études supérieures en TIC avec le nombre d'étudiantes qui ont obtenu leur diplôme à la fin du parcours académique
3.2	Être formée tout au long de la vie active	Suivre le nombre de femmes seniors qui fréquentent/assistent à des formations dans les EPN
5.3	Favoriser une remise à niveau des entrepreneuses et femmes de direction (reskilling/upskilling)	Suivre le nombre d'entreprises numériques ayant proposé une formation numérique (interne ou externe) à leurs cadres
		Suivre le nombre de femmes cadres ayant bénéficié d'un congé-éducation au sein de leur entreprise pour suivre une formation numérique
		Suivre le nombre de femmes cadres ayant bénéficié de chèques-formation via leur entreprise pour suivre une formation numérique

Source : SPF Economie.

Pour les six propositions de KPI reprises dans le tableau ci-dessus, les données se sont révélées soit absentes, soit pas assez précises, soit trop difficiles à mesurer.

- Le reporting conçu pour la plateforme PIX (plateforme en ligne permettant d'évaluer, développer et certifier ses compétences numériques) ne permet pas de distinguer les utilisateurs en fonction de leur genre.
- Le suivi de contingents multiples, depuis l'inscription jusqu'à la remise du diplôme, n'est pas facile à réaliser pour l'indicateur « Comparer le nombre d'étudiantes inscrites dans les programmes d'études supérieures en TIC avec le nombre d'étudiantes qui ont obtenu leur diplôme à la fin du parcours académique ». Et aucune des différentes institutions sondées qui sont en lien avec l'enseignement n'est en mesure de le faire.
- Les données obtenues concernant le profil des publics fréquentant les EPN reflètent uniquement les personnes ayant bien voulu répondre à une enquête. Elles ne sont donc pas représentatives du nombre réel de fréquentations.
- Pour les trois propositions de KPI en lien avec l'objectif stratégique « Favoriser une remise à niveau des entrepreneuses et femmes de direction (reskilling/upskilling », il n'existerait à ce jour aucune donnée officielle à ce sujet.

Là encore, faute de données permettant de les mesurer, ces propositions de KPI ont été écartées.

4.2.4. Absence de réaction de certaines institutions sollicitées

Enfin, pour être tout à fait complet, même si la majorité de nos requêtes ont été reçues avec enthousiasme, nous nous sommes également heurtés à un manque de collaboration ou de réactivité de la part de certaines institutions lors de notre processus de recherche de données.

Ce point n'a aucunement la volonté de fustiger ou de mettre en cause qui que ce soit. Car derrière chaque demande adressée, il existe une multitude de circonstances indépendantes de la bonne volonté du destinataire. Et cela peut conduire à une absence de réponse.

Nous soulignons simplement que le développement de certaines propositions de KPI a pu être affecté par ce fait, en plus des autres éléments bloquants évoqués ci-dessus.

4.3. Objectifs et sous-objectifs pour lesquels aucune proposition n'a été dégagée

Tableau 10. Objectifs pour lesquels aucun KPI n'a été proposé

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI
1.1	Éveiller l'intérêt pour le numérique dès la petite enfance (< 6 ans)	Pas de proposition dégagée
1.2	Soutenir la curiosité et l'apprentissage des compétences numériques en primaire (6 à 12 ans)	Pas de proposition dégagée
2.2	Faciliter une (ré)orientation professionnelle tenant compte des besoins d'une société de plus en plus numérisée	Pas de proposition dégagée
3.1	Promouvoir un cadre de travail inclusif	Pas de proposition dégagée
3.4	Être inspirée par la réussite d'autres femmes dans le domaine numérique et faire partie d'une communauté de pairs	Pas de proposition dégagée
4.	Construire de nouvelles images	Pas de proposition dégagée
4.1	En assurant la présence des femmes dans le numérique sur écran et hors écran	Pas de proposition dégagée
4.2	Sensibilisation : organiser des événements et campagnes de communication spécifiques	Pas de proposition dégagée

N°	Objectif stratégique	Proposition de KPI
4.3	Collaborer avec le secteur privé	Pas de proposition dégagée
5	Éliminer l'écart de genre dans les groupes-cibles spécifiques	Pas de proposition dégagée
5.2	Promouvoir la diversité culturelle dans le secteur technologique et promouvoir ce secteur auprès des femmes issues de la diversité	Pas de proposition dégagée

Source : SPF Economie.

Malgré nos efforts pour élaborer des propositions de KPI alignées sur les objectifs stratégiques de la stratégie WiD, aucune suggestion n'a pu être faite à ce stade pour certains de ces objectifs.

Dans le processus d'identification des KPI, nous avons rencontré des objectifs stratégiques pour lesquels il n'était pas simple de définir des indicateurs quantitatifs répondant aux critères du point 2.1 « Point de départ » (KPI pertinents, mesurables et réalisables). Cette difficulté découle notamment de la nature qualitative ou évolutive de ces objectifs, qui ne se prêtent pas facilement de surcroît à une quantification globale au niveau national.

L'absence de propositions de KPI pour ces objectifs stratégiques ne signifie pas pour autant qu'ils sont négligés ou considérés comme moins importants. Cela signifie simplement qu'ils nécessitent davantage de réflexion concertée avec les acteurs du groupe de travail WiD. En effet, ces propositions de KPI émanent du SPF Economie. Ce document pourrait inspirer d'autres pistes selon l'expertise des autres acteurs (actuels et futurs puisque de nouveaux membres rejoignent régulièrement le groupe de travail).

5. Conclusion

La mise en place de KPI pour suivre l'évolution des objectifs fixés par la stratégie nationale et intersectorielle WiD constitue une avancée importante. Toutefois, il est difficile de démontrer l'impact de la stratégie elle-même via les KPI mesurés, et la simple attribution de chiffres ne suffit pas à saisir pleinement la complexité des enjeux sous-jacents.

Cette difficulté est en partie due aux structures sociales et économiques plus larges qui sont liées aux défis de l'inclusion des femmes dans le secteur numérique.

Les KPI offrent donc bien plus qu'une simple évaluation chiffrée de la stratégie WiD. Leur valeur réside dans leur capacité à :

- fournir un aperçu global de la situation ;
- identifier les tendances et les défis grâce à un examen des données sur une période prolongée ;
- étayer la stratégie WiD par des données objectives ;
- guider la prise de décision ;
- donner un aperçu de l'évolution de la situation dans le temps.

Pour mieux comprendre l'impact de la stratégie WiD, il est en effet important :

- d'identifier et analyser les facteurs externes susceptibles d'influencer les indicateurs mesurés ;
- de prendre en compte le délai d'impact potentiel des initiatives mises en œuvre ;
- d'évaluer la pertinence des indicateurs choisis et en identifier de nouveaux si nécessaire.

Les KPI permettent également de mettre en lumière les tendances et les dynamiques sous-jacentes, en insistant sur la comparaison avec les hommes dans le secteur numérique. Il devient alors possible de mieux comprendre les écarts entre les genres, et d'identifier les domaines où des efforts supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir une véritable égalité des genres dans ce secteur.

Enfin, l'analyse de l'impact d'une stratégie transversale telle que la stratégie WiD est un processus continu, qui nécessite une approche méthodologique rigoureuse. Il est donc utile de poursuivre les efforts de monitoring et d'évaluation, de collecter des données de manière régulière et de les analyser de manière approfondie pour identifier les tendances et les impacts potentiels.

La collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie et les institutions en charge de la collecte d'informations statistiques est essentielle pour assurer une évaluation efficace.

6. Annexes

Tableau 11. Liste des codes NACE-BEL repris dans cette étude pour catégoriser le secteur numérique en Belgique

Nace-Bel 2008	Intitulé
261	Fabrication de composants électroniques, de cartes de circuits imprimés
262	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
263	Fabrication d'équipements de communication
264	Fabrication de produits électroniques grand public
268	Fabrication de supports magnétiques et optiques
465	Commerce de gros d'équipements informatiques et de communication
582	Édition de logiciels
611	Télécommunications filaires
612	Télécommunications sans fil
613	Télécommunications par satellite
619	Autres activités de télécommunication
620	Programmation, conseil et autres activités informatiques
631	Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails Internet
951	Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication

Source : SPF Economie.

Tableau 12. Liste des emplois repris dans cette étude pour catégoriser les emplois du secteur numérique en Belgique

Code ISCO	Intitulé
1330	Managers, technologies de l'information et des communications
2111	Physiciens et astronomes
2112	Météorologues
2113	Chimistes
2114	Géologues et géophysiciens
2120	Mathématiciens, actuaires et statisticiens
2131	Biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés
2132	Agronomes et assimilés
2133	Spécialistes de la protection de l'environnement
2141	Spécialistes, sciences techniques de la production et de l'industrie
2142	Ingénieurs civils
2143	Ingénieurs écologistes
2144	Ingénieurs mécaniciens
2145	Ingénieurs chimistes
2146	Ingénieurs des mines, ingénieurs métallurgistes et assimilés
2149	Spécialistes et sciences techniques non classés ailleurs
2151	Ingénieurs électriciens
2152	Ingénieurs électroniciens
2153	Spécialistes des télécommunications
2166	Concepteurs graphiques, multimédia - graphistes
2356	Formateurs en technologies de l'information (hors système scolaire)
2434	Spécialistes des ventes, technologies de l'information et des communications
2511	Analystes de systèmes
2512	Concepteurs de logiciels
2513	Concepteurs de sites Internet et de multimédia
2514	Programmeurs d'applications
2519	Concepteurs et analystes de logiciels et d'applications non classés ailleurs

2521	Spécialistes des bases de données
2522	Administrateurs de systèmes
2523	Spécialistes des réseaux d'ordinateurs
2529	Spécialistes des bases de données et des réseaux d'ordinateurs non classés ailleurs
3111	Techniciens des sciences chimiques et physiques
3112	Techniciens du génie civil
3113	Techniciens en électricité
3114	Techniciens en électronique
3115	Techniciens en construction mécanique
3116	Techniciens au niveau d'installations chimiques et de raffineries
3117	Techniciens des industries extractives, techniciens métallurgistes
3118	Dessinateurs industriels
3119	Techniciens des sciences physiques et techniques non classés ailleurs
3153	Pilotes d'avions et assimilés
3314	Professions intermédiaires de la statistique, des mathématiques et assimilées
3511	Techniciens des technologies de l'information et des communications, opérations
3512	Techniciens des technologies de l'information et des communications, soutien aux utilisateurs
3513	Techniciens, réseaux et systèmes d'ordinateurs
3514	Techniciens de l'Internet
3521	Techniciens de radio-télévision et d'enregistrement audio-visuel
3522	Techniciens de télécommunications
7421	Mécaniciens et réparateurs en électronique
7422	Monteurs et réparateurs, technologies de l'information et des communications

Source : SPF Economie.

Les codes repris en jaune sont les codes ISCO utilisés par Eurostat pour définir les « spécialistes TIC » dans les études statistiques en la matière.

Voir le point « 3.1.2. Qu'entend-on par emplois TIC / dans le secteur numérique en Belgique ? » pour davantage d'information.

Tableau 13. Exemple de liste des études pour catégoriser les diplômés dans le secteur numérique en Belgique

ISCED '13 classificatie narrow opleiding HO code	Opleiding HO verkorte omschrijving
061	Internet of Things
061	industriële informatica
061	informatica
061	informatica
061	computerwetenschappen
061	informatica
061	informatica: programmering
061	programmeren
061	informatica
061	informatica
061	toegepaste informatica
061	Cybersecurity
061	toegepaste informatica
061	toegepaste informatica
061	artificiële intelligentie
061	Imaging and Light in Extended Reality
061	wiskundige informatica
061	Artificial Intelligence in Business and Industry
061	Artificial Intelligence

Source : SPF Economie.

Diplôme TIC = niveaux 5, 6, 7 et 8 de la CITE et domaine d'étude 061 : Information and Communication Technologies

Tableau 14. Niveaux de compétences numériques prises en compte dans l'enquête TIC auprès des ménages et des individus de Statbel

Information et compréhension des données (data literacy) (DSK_IDL)		
Aucune	Si l'individu n'effectue aucune des activités suivantes	
De base	Si l'individu effectue l'une des activités suivantes	
Avancées	Si l'individu effectue plusieurs des activités suivantes	
Trouver des informations sur des biens et des services		
Rechercher des informations concernant la santé		
Lire des informations en ligne, des quotidiens ou des périodiques d'information		
Vérifier l'exactitude des informations ou du matériel trouvé sur internet		
Communication et collaboration (DSK_CC)		
Aucune	Si l'individu n'effectue aucune des activités suivantes	
De base	Si l'individu effectue l'une des activités suivantes	
Avancées	Si l'individu effectue plusieurs des activités suivantes	
Envoyer et/ou recevoir des e-mails (courriels)		
Téléphoner sur internet ou avoir des conversations vidéo par webcam sur internet		
Utiliser des services de messagerie instantanée		
Utiliser des réseaux sociaux		
Poster des opinions sur les questions civiles ou politiques sur des sites internet ou des médias		
Participer à des débats ou à des votes en ligne		
Création de contenu numérique (DSK_DCC)		
Aucune	Si l'individu n'effectue aucune des activités suivantes	
De base	Si l'individu effectue une ou deux des activités suivantes	
Avancées	Si l'individu effectue trois ou plus des activités suivantes	
Utiliser un traitement de texte		
Utiliser un logiciel permettant de traiter des photos, des clips vidéo ou des extraits sonores		
Transférer des fichiers entre ordinateurs, appareils électroniques portables ou autres		
Utiliser une feuille de calcul (spreadsheet)		
Créer des fichiers (par exemple un document, une image, une vidéo) qui intègrent différents éléments comme du texte, une image, un tableau, un graphique, une animation ou du son		
Utiliser une feuille de calcul (spreadsheet), mais aussi les fonctions avancées		
Rédiger un programme informatique dans un langage de programmation spécialisé		
Sécurité (DSK_S)		
Aucune	Si l'individu n'effectue aucune des activités suivantes	
De base	Si l'individu effectue une ou deux des activités suivantes	

	Avancées	Si l'individu effectue trois ou plus des activités suivantes
	Contrôler si le site web auquel vous avez transmis vos données à caractère personnel était sûr (par exemple site https, logo ou certificat de sécurité)	
	Lire la politique de respect de la vie privée avant de saisir des données à caractère personnel	
	Limiter ou refuser l'accès à votre localisation géographique	
	Limiter l'accès à votre profil ou contenu sur les réseaux sociaux ou les services de cloud pour l'enregistrement en ligne des données	
	Refuser l'utilisation de vos données à caractère personnel à des fins publicitaires	
	Modifier les paramètres de votre navigateur internet afin d'empêcher ou de limiter la création de cookies sur votre ordinateur	
	Résolution de problèmes (DSK_PS)	
	Aucune	Si l'individu n'effectue aucune des activités suivantes
	De base	Si l'individu effectue une ou deux des activités suivantes
	Avancées	Si l'individu effectue trois ou plus des activités suivantes
	Installer un logiciel ou des applications (apps)	
	Modifier les paramètres de configuration d'un logiciel	
	Acheter ou commander des biens ou des services sur un site internet	
	Vendre des biens ou des services sur internet	
	Utiliser un service de banque en ligne	
	Suivre un cours en ligne ou utiliser du matériel d'un cours en ligne	
	Chercher du travail ou poser sa candidature en ligne	
	Compétences numériques (total) (DSK)	
	Aucune	Si quatre ou cinq dimensions de DSK_I, DSK_C, DSK_PS en DSK_S sont « aucune »
	Basses	Si au moins trois dimensions de DSK_I, DSK_C, DSK_PS en DSK_S sont « de base » ou « avancées » mais pas toutes
	De base ou avancées	Si DSK_IDL, DSK_CC, DSK_DCC, DSK_S et DSK_PS sont « de base » ou « avancées »

Source : SPF Economie.